

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX JUILLET DEUX MIL VINGT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 10 JUILLET

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOU, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 0

CONVOCATION EN DATE : 3 juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE : 17 juillet 2020

-----  
**OBJET : Suppression de l'Autorisation de Programme Crédits de Paiement (APCP) n° 6**

**« Equipement matériel numérique école élémentaire » d'un montant total de 38 000 €.**

**Validation de l'opération et inscription des crédits uniquement sur l'année 2020**

-----n° 2020/059

**Vu** la délibération N° 2020-022 portant création d'une Autorisation de Programme Crédits de Paiement (APCP) n° 6 « Equipement matériel numérique école élémentaire » d'un montant total de 38 000 € ;

**Vu** le travail de réflexion engagé depuis, et la décision prise d'équiper l'ensemble des 14 classes de l'école élémentaire la même année afin que chacun bénéficie du même matériel et de la même formation ;

**Vu** la possibilité de demander une subvention dans le cadre du DSIL pour le déploiement du numérique ;

**Considérant** qu'à ce titre, il convient de supprimer cette AP/CP et d'annuler le crédit de 8 000 € initialement prévu sur l'année 2020, et d'inscrire sur la décision modificative n°1, le montant total de l'opération, soit 45 060 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **APPROUVE** la suppression de l'APCP n° 6 et des crédits rattachés
- **APPROUVE** cette opération pour un montant total de 45 060 €
- **AUTORISE** le Maire à demander une subvention dans le cadre du DSIL

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

